

# CHALLENGES DES GUIDONS-COURTOIS

## RÈGLEMENT

Le but de ces challenges est non seulement de faire connaître notre club mais également d'inciter tout un chacun à la pratique du vélo afin sortir de ses circuits habituels et de découvrir les plaisirs des sorties de groupe.

### **Les conditions générales pour participer à ces challenges sont:**

- Etre membre actif des Guidons Courtois
- S'inscrire à chaque randonnée comme membre des Guidons-Courtois
- Fournir, si besoin est, la preuve des différentes participations. Pour ce faire, un cachet de l'organisateur ou même le trajet sur le site « Strava » du club suffiront.

### **Les différents challenges sont:**

#### **Le challenge des Flèches :**

Sera mis à l'honneur, le membre qui aura parcouru le plus grand nombre de kilomètres homologués par la FFBC dans le challenge des flèches. Une récompense lui sera attribuée lors du souper annuel du club.

#### **Le challenge des diagonales :**

Sera mis à l'honneur, le membre qui aura parcouru le plus grand nombre de kilomètres homologués par la FFBC dans le challenge des diagonales. Une récompense lui sera attribuée lors du souper annuel du club

#### **Les challenges des petits braquets et grands braquets :**

Seules sont valides les randonnées suivantes:

- Les randonnées organisées par le club les week-end et jours fériés.
- Les randonnées reprises à l'agenda F.F.B.C.
- Les randonnées reprises dans O2 Bikers
- Les randonnées reprises dans Go Cycling

### ❖ **Le challenge des petits braquets :**

Ce challenge concerne le nombre de participations : chaque participation vaut pour un point.

*Exemple : je me rends à La Hulpe le premier mai. Un point me sera attribué en participations.*

C'est le total des points cumulés qui déterminera les trois premiers du challenge.

Ceux-ci seront mis à l'honneur lors du souper annuel club et une récompense leur sera attribuée.

- Les randonnées non effectuées dans leur totalité sont néanmoins prises en considération.
- Le cumul des participations journalières n'est pas autorisé (1 participation/jour maximum).

### ❖ **Le challenge des grands braquets :**

Ce challenge concerne les membres totalisant la dénivellation cumulée homologuée par la FFBC au challenge des brevets à dénivelé (BAD) la plus élevée.

C'est le total du dénivelé (BAD) cumulé qui déterminera les trois premiers du challenge.

Ces derniers seront mis à l'honneur lors du souper annuel du club et une récompense leur sera attribuée.

- Ne seront pas validées dans ce challenge, les randonnées non effectuées dans leur totalité ainsi que les randonnées qui n'ont pas été homologuées BAD par la FFBC.
- Cas litigieux : Les cas portant à discussion seront traités et soumis au vote d'un comité composé de 3 personnes hors challenge dénommé comité challenge. La décision qui en résultera ne pourra en aucun cas être contestée.

### **Encodage des randonnées :**

Après chaque randonnée, le participant rentre les données de sa participation via « l'espace personnel » sur le site du club. Ceci est valable pour toutes les participations (flèches, permanentes, brevet FFBC, BPF, ...).

- A la demande du membre, le président du club se chargera de cette tâche.
- Il vous est demandé de ne pas dépasser un délai d'une semaine pour encoder votre randonnée.

Le comité challenge.